

FICHE D'INSCRIPTION POUR LES MERCREDIS AÉRÉS Année scolaire 2023-2024

Pour les enfants scolarisés de 1P à 8P
Ouverts uniquement aux enfants domiciliés à Bernex

N.B. : l'original de ce document doit impérativement être rendu dûment rempli et signé en format papier à la Mairie de Bernex (à la réception ou par courrier) avant le 31 mai 2023

VOTRE ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

NPA : **1233** Ville : **Bernex**

Habitant chez (parents ou l'un des parents) :

Lieu de scolarisation : Degré (en **2023-24**) :

Lieu et adresse professionnels des parents :

.....

Responsable légal : (remplir dans tous les cas les coordonnées du père et de la mère)

Père Autre

Mère Autre

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

NPA & Ville :

NPA & Ville :

☎ privé :

☎ privé :

☎ mobile :

☎ mobile :

☎ prof. :

☎ prof. :

E-mail :

E-mail :

Profession :

Profession :

Travaillez-vous le mercredi ? :

Travaillez-vous le mercredi ? :

J'INSCRIS MON ENFANT POUR : (cocher ce qui convient)

- Toute la journée (8h-9h à 17h-18h)
- Matinée sans repas (8h-9h à 11h45-12h15)
- Matinée avec repas (8h-9h à 12h45-13h30)
- Après-midi avec repas (11h30-12h00 à 17h-18h)

Je souhaite que mon enfant soit accompagné à pied de l'école de Luchepelet jusqu'au lieu des Mercredis aérés (école de Robert-Hainard). Uniquement pour ceux qui ont école le matin. **Attention : pas de possibilité d'accompagnement depuis l'école de Lully.**

Oui Non

- Après-midi sans repas (12h45-13h30 à 17h00-18h00)

PRIX : se référer à la grille des tarifs sur notre site internet, en référence au RDU total familial.

RDU : veuillez nous transmettre en annexe à cette fiche une copie de votre-**vos attestation-s RDU 2023** (Revenu Déterminant Unifié). Les modalités d'obtention du RDU sont décrites dans le document « Obtenir mon attestation RDU », disponible sur le site internet de la Commune.

En cas d'**IMPOSSIBILITÉ** d'obtention de l'attestation RDU, veuillez contacter sans délai le Département des Affaires Sociales au 022 850 92 49.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- * En tout temps, un parent doit être atteignable en cas d'urgence.
- * Les parents s'engagent à nous communiquer au plus vite tout changement de coordonnées (adresse, téléphone, etc.).
- * Les parents doivent remettre avec cette fiche d'inscription le document d'autorisation pour les photos et vidéos ci-joint signé (p.3).
- * Avec le courrier de confirmation d'inscription, vous recevrez une fiche sanitaire à remplir de manière exhaustive, signer et remettre obligatoirement à la Mairie (réception ou courrier), **en original et version papier, avant le 30 juin 2023.**
- * Les parents attestent par leur signature, ci-dessous, avoir lu et accepté le règlement des mercredis aérés disponible sur le site internet de la Commune de Bernex.

ANNEXES :

- Je joins mon attestation RDU 2023 à cette fiche d'inscription.
- J'attends de recevoir mon attestation RDU 2023 et vous la transmettrai **d'ici au 31 mai 2023.**
- Je suis dans l'impossibilité d'obtenir une attestation RDU et vous transmettrai les documents nécessaires à une estimation de mon revenu familial **d'ici au 31 mai 2023.**
- Je ne souhaite pas communiquer mon RDU (tarif maximum facturé).

Date : _____ Signature du représentant légal : _____

AUTORISATION POUR DOCUMENTS PHOTO-VIDEO

Nom et Prénom de l'enfant :

Afin d'illustrer de futurs documents des activités menées (tout-ménage, affiches, site internet, journal communal, autre support de communication communal), des photographies peuvent être réalisées.

Ces documents peuvent être utilisés par le Département des Affaires Sociales de Bernex (affichage de panneaux photos, bulletin d'informations, site internet de Bernex ou journaux de la commune). Dans ce cadre, les photos de groupe où les visages sont peu discernables seront privilégiées dans la mesure du possible.

À tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

J'ai pris connaissance des modalités concernant les documents photos et/ou vidéo.

- J'autorise le Département des Affaires Sociales à utiliser des documents photos et/ou vidéo de mon enfant comme indiqué ci-dessus.
- Je n'autorise pas le Département des Affaires Sociales à utiliser des documents photos et/ou vidéo de mon enfant.

Date :

Signature du représentant légal :

.....

.....